Sud Presse La Meuse

P.16 SUR LES TRACES DU BIGFOOT
Un Belge traque sans relâche ce mystère ambulant

P.17 RUPERT MURDOCH AGRESSÉ
Un émule de l'entarteur stoppé in extremis

P.18 GOOGLE + CONTRE FACEBOOK
Google tente de lancer son propre réseau social

Grande fourchette et petite assiette. Une astuce utile pour manger moins > P.16



actu

ENCORE UNE HAUSSE

Le diesel à 1,472 €. Un record

Le diesel et le gasoil de chauffage seront plus chers ce mercredi. Le prix pour un litre de diesel va grimper de 1,2 centime pour atteindre 1,472 euro, un record. Pour le gasoil de chauffage, on est à 0,8325€/l (+ de 2.000 l) et 0,8578 €/l (- de 2.000l)



VINCENT ROCHER

Mercredi 20 juillet 2011 | n°200

WALLONIE SENIORS

Un aîné sur trois victime de maltraitance



Les aînés, des cibles faciles pour les agresseurs de tout poil. PHOTO D'ILLUSTRATION PHOTO

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 3 h 30 du matin, Lucienne Lebrun, 90 ans, était retrouvée morte à son domicile, rue Bertransart, à Gerpinnes, dans la région de Charleroi. Quand les forces de l'ordre, alertées par des voisins qui avaient entendu les appels au secours de la malheureuse, elles se sont trouvées face à un cadavre ligoté sur une chaise. Les premiers éléments de l'enquête le démontrent, Lucienne n'a pas succombé à une crise cardiaque sous l'effet du stress. Elle est morte sous les coups de son (ou ses) agresseur (s). Qui a pu ainsi s'acharner sur une nonagénaire sans défense? L'enquête se poursuit.
Cette terrible affaire met une fois de plus en lumière les mauvais traitements dont sont de plus en plus souvent victimes les seniors...

La mort brutale et violente de Lucienne n'est hélas pas un fait isolé. Même s'ils sont rarement aussi dramatiques qu'à Gerpinnes, les cas de maltraitance sur des personnes âgées sont en forte hausse en Wallonie.
Les chiffres ne laissent aucun doute. Selon la grande étude de l'Université de Liège en 2010 sur le bien-être et la sécurité des personnes de plus de 70 ans (*), 28% des seniors ont subi au moins une forme de maltraitance. Pire, plus de 12 % des aînés ont subi plusieurs violences.
La négligence et l'abandon constituent la première forme de maltraitance signalée. Suivent les maltraitances psychologiques - qui touchent plus de 18 % des personnes sondées - physiques et financières. "*On trouve souvent du chantage affectif, de l'argent demandé contre la possibilité de voir les petits-enfants*", souligne Vanessa Frippiat, assistante sociale chez Respect Seniors, le numéro vert (080030330) chargé de recueillir les plaintes des seniors.
En 2010, ce service a reçu 1.125 appels pour signaler des plaintes sur l'ensemble du territoire wallon. "*Souvent, ce sont des membres de la famille ou des proches qui nous appellent pour nous signaler un cas*", poursuit l'assistante sociale. "*On a l'impression que les chiffres augmentent*", poursuit Vanessa Frippiat. Pourtant, on est encore très en dessous de la réalité, car ces chiffres ne reprennent que les cas signalés. Or, une partie importante des victimes n'ose toujours pas parler de ses problèmes.

AGRESSÉE PAR SON FILS

Mais les mentalités évoluent. Et le travail d'information mené par les services de la Région wallonne dans les maisons de repos et les groupes de seniors, commence à délier les langues.
Hier matin, un appel très inquiétant est arrivé à l'antenne liégeoise de Respect seniors. "*Une infirmière nous a appelés pour nous signaler le cas d'une dame de 68 ans qui a été plaquée au mur par son fils, car elle se plaignait de ne plus voir son petit-fils*", poursuit Vanessa Frippiat. "*Je vais garder le contact avec cette dame en la poussant à porter plainte, car les faits sont graves et les contusions sérieuses*", insiste l'assistante sociale. Le problème, c'est que dans de nombreux cas, les victimes n'osent pas porter plainte contre des membres de leur propre famille.
L'étude de l'ULg confirme d'ailleurs que les auteurs les plus fréquents de maltraitance sont, dans l'ordre, le conjoint, la fille, le fils et les voisins, soit en fait les aidants potentiels les plus importants. Les partenaires et conjoints sont les auteurs principaux dans les cas de maltraitance psychologique, physiques ou médicales, les enfants étant surtout impliqués dans les cas de négligences et de maltraitances financières.
Si des membres d'une même famille en arrivent là, c'est principalement à cause d'une relation difficile ou de problèmes d'argent. "*On constate des abus de droit, des gens qui mentent à leurs aînés, en leur disant par exemple qu'ils ont atteint l'âge légal pour aller en maison de repos*", précise Vanessa Frippiat. Et puis, bien sûr, on retrouve de nombreuses querelles financières. "*Les procurations ça peut-être utile, mais il faut absolument faire cela dans la transparence*", conclut l'assistante sociale. «

DEMETRIO SCAGLIOLA

DE NOMBREUX CAS DE CHANTAGE À L'ARGENT POUR VOIR LES PETITS-ENFANTS

PLUS DE 1.100 PLAINTES EN 2010 AU NUMÉRO VERT 0800-30330

À NOTER (*) Enquête réalisée en 2010 sur un échantillon de 1.572 personnes de plus de 70 ans en Wallonie.

ENTRETIEN:

Eliane Tillieux
MINISTRE WALLONNE DES AFFAIRES SOCIALES (PS)

"Il faut lutter contre l'isolement"

Demetrio Scagliola
JOURNALISTE

Eliane Tillieux, quels conseils peut-on donner aux personnes âgées pour lutter contre la maltraitance?
L'isolement constitue le premier facteur de risque. On constate que les personnes qui continuent à entretenir un lien social, à voir des gens, des amis, sont mieux protégées contre le risque de maltraitance. Bref, je ne peux conseiller aux aînés de garder des contacts, de trouver quelqu'un à qui parler. Selon l'étude réalisée en 2010, plus de 6 % des personnes âgées de plus de 70 ans n'ont pas de contacts avec d'autres personnes pendant une semaine...
Que peut faire la Région pour limiter ce fléau?



E. Tillieux: "La lutte contre la maltraitance?Une priorité." D.G.

Nous venons d'injecter 8 millions d'euros pour renforcer les aides à domicile. Il s'agit clairement d'une priorité pour le gouvernement wallon. Mais cette priorité concerne tout le monde, l'entourage des personnes âgées, les médecins, les services d'aides. «

Wallonie: cas de **maltraitance sur les aînés** en 2010

> **NÉGLIGENCE:** 21,41% des + de 70
> **PSYCHOLOGIQUE:** 18,11% des + de 70
> **PHYSIQUE:** 6,38% des + de 70
> **FINANCIÈRE:** 7,88% des + de 70
> **MÉDICALE:** 3,72% des + de 70
> **SEXUELLE:** 1,20% des + de 70

